

Colloque : Le traitement juridique et judiciaire des violences conjugales : entre droit spécial et droit commun



Mercredi 25 novembre 2015
Université Paris-Ouest Nanterre La Défense
Bâtiment F – Salle des conférences (F352)

Colloque

Le traitement juridique et judiciaire des violences conjugales : entre droit spécial et droit commun

Organisé par
le Centre de droit civil des affaires et du contentieux économique
(CEDCACE - Université Paris-Ouest Nanterre La Défense) et
le Centre universitaire rouennais d'études juridiques
(CUREJ - Université de Rouen)

en partenariat avec la Fédération nationale solidarité femmes (FNSF)

Direction scientifique
Amélie Dionisi-Peyrusse, Catherine Le Magueresse, Marc Pichard et Camille Viennot
pour RÉGINE



Date(s)

le 25 novembre 2015

Colloque : mercredi 25 novembre 2015, Université Paris Nanterre, Bâtiment F, Salle des Conférences (F.352).

Le traitement juridique et judiciaire des violences conjugales : entre droit spécial et droit commun

Organisé par le CEDCACE (Upond) et le CUREJ (Université de Rouen), en partenariat avec la Fédération nationale solidarité femmes (FNSF),

Dirigé par Amélie DIONISI-PEYRUSSE, Catherine Le MAGUERESSE, Marc PICHARD et Camille VIENNOT (membre du CDPC).

Avec la participation de Céline CHASSANG et Camille VIENNOT, membres du CDPC.

Mis à jour le 04 janvier 2017

Fichier joint

[Sommaire du colloque](#) (PDF, 629 Ko)

www.certerre.fr/colloque-le-traitement-juridique-et-judiciaire-des-violences-conjugales-entre-droit-speci